

---

## *Commentaire* : Weber, la théorie économique et l'histoire

Philippe Steiner

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/214>

DOI : [10.4000/ccrh.214](https://doi.org/10.4000/ccrh.214)

ISSN : 1760-7906

### Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2004

ISSN : 0990-9141

### Référence électronique

Philippe Steiner, « *Commentaire* : Weber, la théorie économique et l'histoire », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 34 | 2004, mis en ligne le 05 septembre 2008, consulté le 07 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/214> ; DOI : [10.4000/ccrh.214](https://doi.org/10.4000/ccrh.214)

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

---

# Commentaire : Weber, la théorie économique et l'histoire

Philippe Steiner

---

- 1 Le rapport de Max Weber à la théorie économique n'est pas simple ; les textes présentés par Hinnerk Bruhns et Michel Lallement le montrent alors même que leurs arguments diffèrent. Selon le premier, il faut voir dans le travail sur l'histoire agraire antique un texte majeur dans le débat que Weber mène avec les théories économiques de son temps, mais les problèmes de classification ont fait manquer aux économistes cet apport ; selon le second, c'est la tension entre différentes formes de rationalisation qui se trouve au cœur de l'argument weberien, lequel paraît d'ailleurs passablement ambigu et moins solide que la réputation de l'auteur ne pourrait le laisser croire.
- 2 Je me range parmi ceux qui voient, dans le travail réalisé par Weber, un effort dans le sens de la production d'une forme nouvelle de science économique-sociale – ce que l'on appelle maintenant la sociologie économique<sup>1</sup> –, ce qui englobe les deux dimensions que Lallement propose de distinguer avec la *Sozialökonomie*, chargée d'étudier les liens entre l'économie et les différentes sphères de l'activité sociale, et avec la sociologie économique, centrée sur l'étude des relations de pouvoir entre les échangistes<sup>2</sup>. Cela étant rappelé, quelle est donc la position de Weber vis-à-vis de la théorie économique si on place son travail dans la perspective de la sociologie économique ?

## Weber et le marginalisme

- 3 Pour répondre à la question, il me semble utile, voire nécessaire, de regarder ce qui se passe ailleurs qu'en Allemagne car on pourrait finir par perdre de vue ce qu'était le contexte dans lequel œuvrait Weber lui-même, mais aussi ses confrères des universités européennes ou américaines. Cette manière de faire n'a de sens qu'à partir du moment où l'on peut s'appuyer sur les travaux très rigoureux et très précis fournis par ceux qui se sont principalement intéressés au contexte allemand de Weber, comme c'est le cas, dans ce volume, du travail de Bruhns<sup>3</sup>. Il me semble également nécessaire d'insister sur le fait

que, au-delà de leur dimension historique, les prises de position sur le rapport entre Weber et l'économie politique engagent la façon dont on considère les rapports entre économie et sociologie *de nos jours*, et qu'il ne faudrait pas négliger de placer les conséquences du débat sur ce terrain là aussi, lequel comporte son lot de difficultés et d'enjeux spécifiques.

- 4 Quant au rapport de Weber à l'économie politique marginaliste, il faut insister sur le fait que ses connaissances en la matière sont essentiellement allemandes, c'est-à-dire limitées à l'école autrichienne fondée par Carl Menger et poursuivie par Eugen von Böhm-Bawerk et Friedrich von Wieser. On peut le constater au sein même du document qui atteste le plus clairement de la présence des écrits marginalistes dans l'œuvre de Weber : son syllabus d'enseignement d'économie politique théorique donné à Freiburg et Heidelberg entre 1894 et 1898<sup>4</sup>. Notons tout d'abord le fait que, alors que Weber a dû travailler en très peu de temps pour cet enseignement, la bibliographie est copieuse : environ 480 références, un peu moins si on tient compte des textes indiqués en plusieurs endroits du syllabus. On peut penser que les étudiants ne lisaient pas toutes les références et, sans doute aussi, que certaines d'entre elles n'entraient que pour peu dans l'enseignement du professeur, fut-il un géant de la science sociale comme Weber. Si on considère ces références, il faut convenir que l'orientation de Weber le porte plutôt vers l'école historique, prise ici dans un sens très limité de quatre auteurs phares de cette école (ou succession d'écoles) avec Gustav Schmoller, Karl Bücher, Wilhelm Roscher et Karl Knies qui reçoivent respectivement 19, 7, 5 et 5 références. L'école autrichienne est présente, mais sensiblement moins, au travers, là encore, de trois auteurs phares que sont Carl Menger, Eugen von Böhm-Bawerk et Friedrich von Wieser avec respectivement 6, 6 et 4 références<sup>5</sup>. Qu'en est-il des références aux travaux étrangers ? Comme on peut s'y attendre, celles fournies aux étudiants sont principalement en langue allemande, mais les références en anglais, en français ou en italien ne sont pas rares (75 références, soit 15 % du total). C'est là où on constate la spécificité des connaissances de Weber en la matière : Alfred Marshall est mentionné une fois pour ses *Principles of Political Economy*, Stanley Jevons ne l'est que pour son ouvrage sur la monnaie et il n'est pas fait mention de sa célèbre *Theory of Political Economy*. À cela on doit ajouter la référence à la deuxième édition des *Éléments d'économie politique pure* de Léon Walras et si on adjoint les deux références aux écrits de John E. Cairnes qui s'opposait à l'école historique anglaise, on rajoute donc 5 nouvelles références au marginalisme ou à la mouvance en faveur de la théorie économique. Pour être complet, il faut balancer ces références étrangères favorables au marginalisme par les écrits appartenant à l'école historique anglaise (William Cunningham, Thomas E. Cliffe Leslie et John K. Ingram) et à Auguste Comte qui sont en nombre égal.
- 5 Que conclure de simples comptages tirés de références destinées à des étudiants ? Malgré les précautions qui s'imposent pour faire la différence entre un tel système de références et celui des influences intellectuelles, on peut proposer deux remarques. Premièrement, en termes de références données aux étudiants, la suprématie ne va pas au marginalisme (comparativement à l'école historique). Deuxièmement, les références sont allemandes plutôt que françaises, anglaises ou italiennes : mais il est quand même surprenant que Jevons ne soit pas mentionné ; on peut en dire de même d'Edgeworth. Si on observe que les premiers travaux de Pareto ne sont pas non plus mentionnés, on est immanquablement porté à la conclusion que Weber ne s'intéresse de près qu'à une version – très spécifique – du marginalisme<sup>6</sup>. Il est tout à fait significatif que le concept

fondamental de l'économie marginaliste anglaise et française, le concept d'équilibre et plus encore le concept d'équilibre général, au cœur de l'école de Lausanne<sup>7</sup>, soit absent du vocabulaire de Weber. On peut donc dire, d'une manière générale, que si Weber défend le marginalisme, il en défend une formulation particulière, celle qui convient le mieux à sa propre démarche dans la mesure où celle-ci met l'accent sur la dimension subjective de l'action économique, sur le processus que l'ensemble de ces actions produit. Cela signifie qu'il néglige la version utilitariste de Jevons et Edgeworth et la version de l'équilibre simultané des différents marchés de Walras et Pareto, donc, d'une manière générale, l'approche en termes d'équilibre qui caractérise, depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, l'économie politique standard, si on laisse de côté le retour en force – en grande force depuis les difficultés que connaît le programme de recherche walrasien – de l'école autrichienne sous la forme que lui a donnée Friedrich Hayek.

- 6 On peut penser que ces réflexions, fondées sur de simples comptages, laissent échapper l'essentiel, c'est-à-dire la dimension intellectuelle de ces enseignements, avec le balancement opéré par Weber entre l'école historique et l'école marginaliste autrichienne<sup>8</sup>. Ces comptages ont cependant la vertu de tirer d'un document-clé de l'enseignement de Weber, sinon des informations définitives, au moins des interrogations qui ne sont pas dépouillées de pertinence pour la question examinée. On peut compléter ce bref aperçu en considérant la manière dont Weber consacre l'approche marginaliste à l'intérieur de ses écrits. Les passages que l'on peut mobiliser sur ce sujet sont, finalement, assez nombreux<sup>9</sup>, mais on s'en tiendra ici au texte de Weber sur la théorie de l'utilité marginale<sup>10</sup> commenté par Lallement, texte qui offre de surcroît l'avantage de se situer dans la période des écrits examinés par Bruhns.
- 7 Ce texte n'est bien évidemment pas un texte de théorie économique : c'est un texte méthodologique sur les fondements de la théorie économique, texte dans lequel Weber fait preuve d'une grande maîtrise du sujet et d'une grande clarté dans ses jugements. Mais il n'apporte guère d'éléments nouveaux qui ne se trouveraient pas dans les autres passages où Weber considère ces fondements<sup>11</sup>. D'un point de vue contextuel, c'est-à-dire d'un point de vue qui tient compte de la situation de la théorie pure marginaliste dans cette période, la démarche de Weber est remarquable en cela que sans être un théoricien actif dans ce domaine – comme Pareto l'a été – il n'en retient pas moins l'idée que cette démarche est indispensable pour le sociologue économiste<sup>12</sup>. Pourquoi ? Tout simplement parce que, comme il le répète souvent<sup>13</sup>, Weber indique à ses collègues que, pour être menée à bien, l'imputation causale historique exige des constructions théoriques idéaltypiques du genre de celles que formule le marginalisme ou la théorie économique de Marx<sup>14</sup>. Et à ceux qui ne seraient pas satisfaits d'une telle théorie – les « robinsonnades » – revient la charge d'en fournir une autre, et une meilleure, c'est-à-dire une plus claire. La demande n'est pas de celles qu'il est facile de satisfaire, on le sait mieux maintenant avec un siècle de recul<sup>15</sup>. C'est ainsi que l'on peut comprendre l'affirmation de Weber selon laquelle la sociologie, la sociologie économique ou l'histoire ne peuvent pas se passer de la théorie économique ou la supplanter, ainsi que le rappelle Lallement dans son texte. À cet égard, la position de Weber tranche fortement avec la sociologie économique durkheimienne, comme on peut le voir dans les prises de position de François Simiand qui cherche à remplacer la théorie économique par la sociologie économique<sup>16</sup>.

## Les incertitudes de la pensée de Weber

- 8 L'intérêt spécifique du texte sur l'utilité marginale réside pourtant dans le fait que Weber laisse alors apparaître certaines des incertitudes profondes que recèle sa position – sur ce point, je me retrouve en accord avec l'appréciation de Lallement. Je retiendrai pour ma part trois points, tout en mettant l'accent sur le dernier. Premièrement, Weber insiste, à juste titre, sur le décalage inéluctable entre la réalité empirique des comportements et la théorie, « sublimation » de la première au travers d'un processus de pensée. Mais il n'en défend pas moins que la dite théorie dépend d'une « expérience commune » sans laquelle elle n'aurait aucun fondement empirique. Sur ce point, il n'est pas éloigné de la position de Pareto lorsque ce dernier considère les courbes d'indifférence comme des outils théoriques demandant à être fondés expérimentalement. Soit, mais le décalage entre les deux niveaux laisse perplexe chez Weber : quel est le donc le degré d'adéquation qui justifie la prétention d'une telle théorie – qualifiée par lui de discipline empirique – à éclairer notre compréhension des comportements ? Il me semble que Weber n'est pas très clair dans son appréciation<sup>17</sup>. Deuxièmement, Weber s'oriente vers une autre solution que celle retenue par Lujo Brentano lorsque, après avoir montré que la théorie économique ne repose pas sur une psychologie, Weber met en relation la théorie avec l'action rationnelle, qualifiée ici de pragmatique, qu'il sera amené ensuite à théoriser en tant qu'action rationnelle en finalité<sup>18</sup>. Or, à cette occasion, Weber souligne, avec autant de force que de clairvoyance, la dimension normative du propos tenu par la théorie économique au sens où ce que la théorie explique n'est rien d'autre que ce que *produiraient* les comportements intéressés si les agents agissaient bien selon les canons de la théorie, c'est-à-dire s'ils étaient, à l'égal des quakers, des « lois de l'utilité marginale ambulantes »<sup>19</sup> ou qu'ils avaient une « âme de marchand »<sup>20</sup>. Quel est le rapport entre cette théorie normative et la réalité empirique ? La critique de Rudolf Stammler montre que Weber sait parfaitement faire la différence entre la règle en tant qu'idéal heuristique pour le savant et la règle idéale que, pragmatiquement, l'acteur peut suivre en raison de l'adéquation de la règle pour la relation moyen-fin<sup>21</sup>. Mais en même temps, la dissociation qu'il fait entre discipline dogmatique (le droit) et discipline empirique (l'économie politique) laisse de côté le cas où la règle économique a une autre nature. Troisièmement, Weber répond à la question que suscite son propre développement en reprenant à son compte une idée que charrie la théorie économique, depuis Antoine-Augustin Cournot, au moins lorsque ce dernier, après avoir introduit avec brio le calcul différentiel en économie politique, explique que cette façon de faire a du sens, à la condition que les comportements ne s'éloignent pas trop de ce que suppose la théorie<sup>22</sup>. Pour le présent, Cournot n'a rien de précis à nous dire, mais le futur s'annonce favorablement, car la théorie se rapproche de plus en plus de la réalité, dans la mesure où celle-ci rejoint celle-là. Fort bien, mais pour quelles raisons un tel rapprochement a-t-il lieu, selon Weber ? On n'en saura rien. On peut même aller un peu plus loin, sur ce point, en considérant le texte de *L'Éthique protestante*, texte revu en 1920 pour la version figurant dans les *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*. Ce texte délaisse complètement l'évolution du problème de la légitimité des comportements économiques, que Weber examine, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, au travers de la relation entre l'éthique religieuse puritaine, avec l'action dans le monde ici-bas, sous forme de conduite de vie systématique rationalisée, en expliquant qu'ensuite le puritanisme s'est transformé en pur utilitarisme et que le cosmos économique du système capitaliste impose aux individus de se conformer à l'ordre économique rationnel<sup>23</sup>, sauf à

tenir compte d'une pure passion agonistique. Avec le recul qui est le nôtre, par rapport à la période dans laquelle Weber écrit, on peut s'interroger sur cette vision de l'action sociale économique dans laquelle la contrainte, relationnelle ou physique, suffirait à faire se mouvoir les individus et rendrait inutiles les efforts de légitimation pour les acteurs se dévouant à la réalisation de cet ordre économique. On peut douter de l'adéquation d'une telle vision pour rendre compte de ce qui se passe au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Même en tenant compte du fait que le puritanisme a fait son œuvre (intérieurisation d'une norme – la vocation-profession – sur une base religieuse), on peut, au contraire, se demander si l'argumentation de Weber ne passe pas à côté du problème posé depuis par le développement de la théorie économique et, par voie de conséquence, par l'effet que celle-ci peut avoir sur les comportements économiques, en raison de l'effet cognitif, mais aussi, précisément, de l'effet normatif ou performatif<sup>25</sup>. De tels effets, notons-le, ne tiendraient pas à une adéquation miraculeuse entre les actes et les personnes, à une infiltration miraculeuse de la dite théorie dans les esprits de millions d'acteurs happés, à des degrés divers, par la vie marchande ; mais, ils seraient dus à la diffusion de la connaissance économique, sous diverses formes, qui vont de la presse managériale à la massification de l'enseignement économique, du collège à l'université, en passant par l'inscription de la théorie dans des dispositifs relationnels (les politiques publiques construites sur des structures d'incitations ou les règles du droit économique fondées sur la théorie économique des jeux) ou matériels (les logiciels de cotation sur les marchés financiers). Des effets qui ne tiendraient pas uniquement d'une construction sociale ou une violence symbolique, mais qui tiendraient aussi de l'efficacité pragmatique de l'action rationnelle, dans le domaine de la technique et de la technologie, ainsi que dans celui de l'économie.

## Conclusion

- 9 En lisant ainsi le texte de Weber, nous ne faisons rien d'autre que prendre Weber au sérieux lorsqu'il considère la question de la psychologie, dans le cadre de sa sociologie économique ou, mieux, dans le cadre de sa sociologie de la connaissance économique. En effet, tout en défendant l'intérêt de la théorie économique pour les services idéaltypiques qu'elle seule peut rendre à l'histoire économique ou à la sociologie économique<sup>26</sup>, Weber n'en est pas moins amené à distinguer fermement entre la structure logique des systèmes conceptuels et la psychologie des êtres humains agissant<sup>27</sup>. En effet, comme on le constate lorsqu'il est question de l'interprétation de la notion de prédestination calviniste, Weber distingue la logique de ce dogme – lequel peut aboutir, d'une manière cohérente, au fatalisme – et la psychologie du puritain qui y trouve la motivation pour systématiser une conduite de vie active dans le monde. De même, Weber distingue la logique de la structure conceptuelle de l'économie marginaliste et la psychologie des individus agissant dans le cadre des relations marchandes, de manière à éviter de prendre les modèles économiques pour la réalité sociale. Cela ouvre donc la porte à des relations non triviales entre la psychologie en tant que science et la théorie économique, comme le prix Nobel d'économie accordé à un éminent psychologue économiste l'a encore rappelé récemment<sup>28</sup>. Certes, ces problèmes ne pouvaient pas se poser ainsi à Weber lui-même, qui n'a connu ni le développement de la théorie économique sous la forme d'une axiomatique du choix rationnel ni la massification de l'enseignement de l'économie, mais il n'en reste pas moins que, dans le cadre d'une sociologie compréhensive, se pose la

question des motifs de l'action et, donc, des ressources cognitives des acteurs, dont la théorie économique peut participer.

- 10 Si tel est bien le cas, on peut se demander s'il ne convient pas de relativiser fortement, voire d'écarter, le jugement que Weber porte sur la « confusion des problèmes » qui affecterait l'économie politique théorique. Celle-ci, dit-il, ferait la confusion entre l'idéal-type de la rationalité économique et un « devoir-être » rationnel du comportement pratique. Weber interprète cela à l'intérieur du seul monde savant – les universitaires pour faire bref – et il explique que cette erreur est une des sources du rejet que certains ont pu faire de la théorie économique<sup>29</sup>. Mais, je pense qu'il y a autre chose que la marque d'une « confusion » de la part des théoriciens :
- D'une part, au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la rationalité économique a précisément comme un de ses fondements, la religion, au travers d'une explicitation de la rationalité du plan divin tel que théorisé par Malebranche et Leibniz<sup>30</sup> ; ce qui fait que, *ab initio*, la rationalité économique est fortement connotée par une dimension morale : comment être plus moral qu'en étant rationnel à l'image de Dieu, c'est-à-dire, pour employer l'analogie de Leibniz, en résolvant des problèmes de *maxima* et de *minima* ?
  - D'autre part, une fois que la connaissance économique sort du cadre étroit d'une université très élitiste (très faible fraction de la population qui la fréquente) pour se répandre, sous des formes très variées évoquées plus haut, et toucher les individus pris en masse, on doit – en s'appuyant sur l'exemple fourni par le travail de Weber sur l'éthique économique des grandes religions mondiales – reprendre le problème sur une autre base, une base faisant place à l'idée d'une connaissance économique ayant, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, une capacité à se saisir des masses comme la dogmatique religieuse réformée a pu le faire au XVII<sup>e</sup>.
- 11 Au final, on retrouve, au travers même des « blancs » que comporte la réflexion de Weber dans son texte de 1908, la marque de ce qui fait son génie : l'interrogation sur les conditions et la signification culturelles du capitalisme moderne. Comment, pour le dire en démarquant la question weberienne centrale, après être devenu un homme de la profession-vocation, l'individu moderne est-il devenu un homme de l'efficacité-vocation ?

---

## NOTES

1. Sur ce point voir Richard Swedberg, « Economic Sociology, Past and Present », *Current Sociology*, 1987, p. 1-144 et *Max Weber and the Idea of an Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press, 1998, 315 p. ; Jean-Jacques Gislain & Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920) : Durkheim, Pareto, Schumpeter, Simiand, Veblen et Weber*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 235 p.

2. Au-delà des problèmes posés par la périodisation (après 1909, Weber continue son énorme travail de recherche sur le thème économie et religion, c'est-à-dire dans la lignée de la *Sozialökonomie*, selon la dualité proposée par Lallement) cette distinction me fait problème pour deux raisons. Premièrement, les économistes ne sont pas toujours étrangers aux relations de pouvoir entre les échangistes, au contraire, c'est une catégorie importante de l'analyse de la détermination des prix chez Francis Edgeworth, *Mathematical Psychics* [1881], New York, Kelley,

1965, 182 p., ou bien chez Vilfredo Pareto, *Manuel d'économie politique* [1906], *Œuvres complètes de Pareto*, vol. 7, Genève, Droz, 1981, 695 p. Dans le cas d'un échange entre deux agents ou un petit nombre d'agents, le taux d'échange dépend explicitement, dit Edgeworth, du rapport de force – le pouvoir de négociation – existant entre eux. Lorsque les acteurs peuvent agir sur les prix, on est, selon la classification des formes de la concurrence proposée par Pareto, dans la vaste classe des concurrences imparfaites, là où le prix n'est plus une *donnée* pour les acteurs. Plus proche encore de Weber, puisque publié par lui dans son *Grundriss der Sozialökonomik*, on peut mentionner le travail de Friedrich von Wieser, *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft* [1914], trad. anglaise, *Social Economics*, New York, Kelley, 1967, 390 p., sur le rôle du pouvoir dans la détermination des prix. Deuxièmement, la définition de la sociologie économique proposée est nettement en rupture avec l'usage admis par les auteurs de l'époque – peu d'entre eux se seraient ralliés à une telle définition – comme des auteurs ultérieurs, y compris ceux qui ont développé la *New Economic Sociology* depuis le milieu des années soixante-dix. Prise au pied de la lettre, cette définition reviendrait à faire de James Coleman, *Foundations of Social Theory*, Harvard, Belknap Press, 1990, 993 p., le *nec plus ultra* de la sociologie économique puisque, à côté de l'intérêt, Coleman place la relation de pouvoir comme concept central de sa théorie située à la croisée de l'économie politique standard et de la sociologie du choix rationnel. Mais bien peu nombreux seraient, dans les circonstances actuelles, les sociologues économistes qui se réclameraient d'une telle filiation.

3. Ma réserve, à l'égard de ce texte convainquant quant à l'importance du travail que Weber s'impose sur l'agriculture antique en raison de la question de la nature du capitalisme qui y est posée, ainsi que dans les travaux sur l'*Éthique protestante*, tient à l'hypothèse évoquée en conclusion d'une mauvaise perception de Weber pour des raisons de classification. Cette hypothèse est fragile tant qu'on ne précise pas l'effet spécifique du fait classificatoire. N'y a-t-il pas aussi et surtout un effet dû à ce que l'économie de l'Antiquité n'était pas, ou plus (pour l'école historique), d'un quelconque intérêt pour la théorie économique marginaliste, celle-là même que Weber défendait de son côté face aux économistes de l'école historique ? Il me paraît plus simple de dire, ainsi que Weber le fait dans la lettre à Robert Liefmann rapportée par Lallement, que Weber s'intéressait à de toutes autres questions dont il fallait bien que quelqu'un s'en occupât ; voir aussi Weber, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales » [1904], *Essais sur la théorie de la science*, trad. française, Paris, Plon, 1965, p. 119-213, p. 165 et p. 170.

4. Max Weber, *Grundriss zu den Vorlesungen über Allgemeine (« theoretische ») Nationalökonomie* [1898], Tübingen, J. C. B. Mohr 1990, 62 p.

5. Soit, une référence de plus seulement que celles faites à Karl Marx et Friedrich Engels !

6. L'idée que le marginalisme est multiple et qu'il faille « dé-homogénéiser » la soi-disant révolution marginaliste comme si celle-ci était une seule et même chose est ancienne. On en trouve une expression dans les travaux de William Jaffé, « Menger, Jevons and Walras De-homogenized », *Economic Inquiry*, 14, 4, 1976, p. 511-523. L'éditeur de la correspondance de Walras ne doit pas être confondu avec Edgar Jaffé, le coéditeur des *Archiv*, à côté de Weber et de Werner Sombart. Elle est aussi largement développée dans un imposant manuel récent : Alain Béraud et Gilbert Faccarello, *Nouvelle histoire de la pensée économique*, vol. 2, Paris, La Découverte, 2000, ou dans les études consacrées aux spécificités de l'école de Menger : Erich Streissler, « To What Extent Was the Austrian School Marginalist ? », *History of Political Economy*, 4, 2, 1972, p. 426-441. L'équipe de l'université de Lausanne, réunie autour de Pascal Bridel, prolonge cette perspective précisément en travaillant sur les différences méthodologiques et épistémologiques de ces trois écoles alors même que deux d'entre elles utilisent des outils mathématiques similaires.

7. On se permettra ici de soulever la question : Weber a-t-il lu Walras ? Compte tenu de l'absence de référence aux concepts d'équilibre et d'équilibre général dans l'œuvre de Weber, on peut en douter. À tout le moins, s'il l'avait lu, il n'en aurait pas retenu ce qui est considéré alors et depuis



comme le message central, ce qui ne correspond guère à ce que l'on sait par ailleurs de l'acuité intellectuelle de Weber.

8. Wilhelm Hennis, « A Science of Man : Max Weber and the Political Economy of the German Historical School », in Wolfgang J. Mommsen & Jürgen Osterhammel, Eds, *Max Weber and his Contemporaries*, London, Unwin Hyman, 1987, p. 25-58 et « The Pityless « Sobriety of Judgement » : Max Weber Between Carl Menger and Gustav von Schmoller – the Academic Politics of Value Freedom », *History of Human Sciences*, 4, 1, 1991, p. 27-59.

9. On peut ainsi mentionner, sans prétendre être exhaustif, de nombreux passages des textes méthodologiques. Par l'exemple la critique de Stammer : Max Weber, *Critique of Stammer* [1907], trad. anglaise, New York, The Free Press, 1977, p. 98-115 ; le texte d'ouverture de l'*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Max Weber, « L'objectivité... », art. cit., *supra* n. 3, p. 119-213, p. 172-188, où il est d'ailleurs déjà fait état de la question du fondement psychologique de la théorie économique abstraite ; l'article sur la neutralité axiologique : Max Weber, « Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques » [1917], *Essais sur la théorie de la science*, trad. française, Paris, Plon, 1965, p. 399-477, p. 468-474, et le chapitre premier d'*Économie et société* où il est de nouveau question du rapport à la psychologie.

10. Max Weber, « Marginal Utility Theory and the Fundamental Law of Psychophysics » [1908], trad. anglaise, *Social Science Quarterly*, 56, 1, 1975, p. 23-36.

11. Je ferai néanmoins une exception pour les dernières pages consacrées au concept d'optimum dont je ne connais pas d'équivalent ailleurs, même dans les brèves remarques figurant dans *Économie et société* [1921], trad. française, Paris, Plon, 1970, p. 64 – mais je puis me tromper.

12. La place ne permet pas de développer pleinement l'argumentation. Je me permets de renvoyer à deux autres travaux : Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner, *op. cit.*, 1995, chap. 1 et 2 ; Philippe Steiner, *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)*, Paris, PUF, 1998, chap. 1, 285 p.

13. Max Weber, « L'objectivité... », art. cit., *supra* n. 3, p. 119-213, p. 179-210 ; et Max Weber, *Économie et société* [1921], trad. française, Paris, Plon, 1970, p. 17-19.

14. Max Weber, « L'objectivité... », art. cit., *supra* n. 3, p. 119-213, p. 199-200.

15. Weber, *op. cit.*, p. 188.

16. Philippe Steiner, « La sociologie économique comme critique de l'économie politique », *L'Année sociologique*, 1998, 48, 1, p. 115-137.

17. Dans *Économie et société*, l'orientation de Weber est différente car il défend l'idée selon laquelle le service rendu par les concepts idéal-typiques est d'autant meilleur que ces concepts sont plus éloignés de la réalité, Max Weber, *Économie et société* [1921], trad. française, Paris, Plon, 1970, 650 p., p. 18.

18. Il faut noter le caractère extraordinairement normatif de la définition de l'action rationnelle en finalité, donnée dans le premier chapitre d'*Économie et société* : « Agit de façon rationnelle en finalité celui qui oriente son activité d'après les fins, moyens et conséquences subsidiaires et qui confronte en même temps rationnellement les moyens et la fin, la fin et les conséquences subsidiaires et enfin les différentes fins possibles entre elles », Weber, *op. cit.*, p. 23 (je souligne). Cette définition suppose de la part de l'acteur des capacités d'évaluation proprement démiurgiques, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer une action en fonction des conséquences subsidiaires qui accompagnent le cours d'action menant à la fin visée. De ce point de vue, la théorie de l'action instrumentale de Weber est parfois plus exigeante que la théorie de l'action logique de Pareto, Philippe Steiner, « Pareto et Weber : action logique, rationnelle et incertitude », Mohamed Cherkaoui, éd., *Histoire et théorie des sciences sociales. Mélanges en l'honneur de Giovanni Busino*, Genève, Droz, 2003, 387 p., p. 129-146.

19. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* [1904-1905], trad. française, Paris, Gallimard, 2003, p. 235.

20. Max Weber, « Marginal Utility Theory and the Fundamental Law of Psychophysics » [1908], trad. anglaise, *Social Science Quarterly*, 1975, 56, 1, p. 23-36, p. 32.
21. Max Weber, *Critique of Stammer* [1907], trad. anglaise, New York, The Free Press, 1977, p. 106-111.
22. Antoine-Augustin Cournot, *Principes mathématiques de la richesse sociale* [1838], Paris, Calmann-Lévy, 1971, 248 p.
23. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* [1904-1905], trad. française, Paris, Gallimard, 2003, 531 p., p. 28-29, p. 49-50 et p. 250-251.
24. On peut se reporter aux travaux de Reinhard Bendix, *Work and Authority in Industry. Ideologies of Management in the Course of Industrialization*, Berkeley, University of California Press, 1956, 464 p., d'une part, de Luc Boltanski et Eve Chiappello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, 841 p., de l'autre, pour l'impact des connaissances économiques en ce qui concerne la légitimité des comportements économiques des entrepreneurs ou des cadres.
25. Ce que Pierre Bourdieu appelait un « effet de théorie » et qu'Anthony Giddens a repéré pour son compte en demandant que soit effectuée une double herméneutique dès lors que les sujets connaissent la théorie avec laquelle on les étudie.
26. Max Weber, *Économie et société* [1921], trad. française, Paris, Plon, 1970, 650 p., p. 66.
27. Max Weber, « L'objectivité... », art. cit., *supra* n. 3, p. 119-213, p. 190.
28. Il s'agit de David Kahneman, prix Nobel d'économie 2002, pour avoir, selon le site Web du comité de cette célèbre institution, « intégré des résultats de la recherche psychologique dans les sciences économiques, spécialement à propos des jugements humains et de la prise de décision en situation d'incertitude ». Cette référence à la théorie économique comme science du choix rationnel et à la psychologie expérimentale du choix, doit empêcher de penser que le rapport entre théorie économique et psychologie se réduise au lien entre psychophysique et utilité marginale et qu'elle est obsolète en dehors de ce seul champ. On rappellera que, dans *Économie et société*, Weber indique que la psychologie peut servir à contrôler la phase compréhensive de la démarche sociologique qu'il propose, Max Weber, *Économie et société* [1921], trad. française, Paris, Plon, 1970, p. 9.
29. Max Weber, « Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques » [1917], *Essais sur la théorie de la science*, trad. française, Paris, Plon, 1965, p. 399-477, p. 470-71.
30. Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie. Sociologie, religion et connaissance*, Genève, Droz, 2004, 370 p., chap. 8.

---

## AUTEUR

### PHILIPPE STEINER

Professeur de sociologie. Université Paris-IX-Dauphine. Institut de recherche sur les institutions et la socio-économie.